

1998 N°1
60,00 F



Études Drômoises

- ◆ Spécial Montélimar
- ◆ Autour du puits à Montélimar
 - ◆ Alain Borne
- ◆ Le Fust et ses Fusteries
- ◆ Les Planel ? ...de sacrés musiciens



DRÔME

Provençale

“Un petit fragment de Paradis”

La Drôme Provençale est née en 1990 et regroupe les 156 communes du Sud de la Drôme, soit les cantons de : Marsanne, Montélimar, Dieulefit, Grignan, Pierrelatte, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Buis-les-Baronnies, Nyons, Rémuzat, Sédéron, La-Motte-Chalancon.

Association loi 1901, le Comité d'Expansion Touristique et Economique de la Drôme Provençale, rassemble les communes de la Drôme Provençale en liaison avec les partenaires institutionnels, Conseil Régional Rhône-Alpes, Conseil Général de la Drôme, Structures intercommunales, Compagnies Consulaires, et les socio-professionnels du périmètre concerné.

Les objectifs du Comité d'Expansion Touristique et Economique de la Drôme Provençale sont :

- valorisation de l'environnement, du patrimoine culturel, des traditions et de l'identité du terroir,
- création d'une dynamique, élus et professionnels, auteurs du concept Drôme Provençale,
- augmentation de la fréquentation par un allongement de la durée moyenne des séjours et une meilleure répartition des flux touristiques entre la Vallée du Rhône et l'arrière pays.

Pour mener à bien ses objectifs, le Comité d'Expansion a défini une politique de promotion et de communication s'appuyant sur :

- l'édition d'un document d'appel et d'un guide pratique à destination du grand public,
- un document à destination des autocaristes et des agences de voyage,
- la participation à des salons professionnels,
- l'accueil de journalistes,

Pour réaliser ses différentes missions, le Comité d'Expansion reçoit des subventions du Conseil Général de la Drôme, du Conseil Régional Rhône-Alpes (au travers du Contrat Global de Développement Tricastin-Baronnies) et des Communes.

Le Comité d'Expansion joue un rôle d'interface et de coordination entre les différents acteurs du territoire et les institutionnels (Comité Départemental du Tourisme, Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de la Drôme...)

La politique mise en œuvre par le Comité d'Expansion Touristique et Economique de la Drôme Provençale permet de relier et de rassembler la plaine et la montagne, ses composantes rurales et urbaines, dans une complémentarité par delà ses différences.

Le Comité d'Expansion Touristique et Economique de la Drôme Provençale est co-présidé par Jean Besson, Sénateur de la Drôme, Conseiller Général de Rémuzat et par Thierry Cornillet, Maire de Montélimar.

Revue trimestrielle n° 1 1998

Publiée par l'Association Universitaire
d'Etudes Drômoises, avec le concours
du Conseil Général

Prix de ce numéro 60 F

Prix de l'abonnement
(année civile) 150F

◆ **Adresser :**

- 1) les demandes d'adhésion et leur règlement, les cotisations, les changements d'adresse, les commandes de numéros antérieurs, à M. Henri Chaffal, trésorier de l'A.U.E.D., 41, rue Chorier - 26000 Valence (chèques libellés à l'ordre de : A.U.E.D. Valence).
- 2) toute autre correspondance à : M. Fernand Monteillet, secrétaire de l'A.U.E.D., 13, avenue de l'Yser - 26000 Valence.
- 3) les manuscrits à : M. le président de l'A.U.E.D., 7, rue Thiers - 26000 Valence.

ETUDES DROMOISES

Revue trimestrielle de l'A.U.E.D.
Fondée en 1960

Tirage : 1 100 exemplaires

Directeur de la publication : J. Delatour

Coordination : A. Gerin,
26, rue George Sand 07500 Guilhaud-Granges

Comité de rédaction :
Michèle Bois - Emile Boissier - Max Bonnefoy
- Jean-Noël Couriol - Henri Desaye - Charles
Gardelle - Fernand Monteillet.

Conception et Réalisation : M. Truchet
Imprimeur : Imprimerie JALIN - 1998
26500 Bourg-lès-Valence ☎ 04 75 42 76 73

N° CPPAP : 61467

N° ISSN : 0240-3994

Siège social de l'A.U.E.D. : C.D.D.P. 10, rue
de la manutention 26021 Valence cedex

Photos de couverture :

- Publicité d'autrefois Place du Marché Montélimar (Photo J. Cayol)
 - Grande fontaine - Place de la Mairie Montélimar (carte postale Patrick Morand)
 - Publicité d'hier sur le nougat
 - Marionnette du Fust (photo Brigitte Duffau)
- La publicité sur le nougat a été réalisée avant 1941 par l'imprimeur montilien Dache (Pôle de Documentation Régionale - Médiathèque de Valence)

Les opinions émises dans Etudes drômoises
n'engagent que leurs auteurs.

S O M M A I R E

Editorial du Président <i>J. Delatour</i>	2
Charpey, toujours ! <i>M. Bois</i>	4
Le grand site néolithique du Gournier à Montélimar <i>Centre d'Archéologie Préhistorique de Valence (Unité de Recherche du C.N.R.S.)</i>	10
Autour du puits à Montélimar au début du 19 ^e siècle <i>Cl. et M. Seyve</i>	14
Alain Borne, poète de Montélimar (1915-1962) <i>M. Bonnefoy</i>	23
Le Fust et ses Fusteries (avec 4 pages couleurs) <i>J. Delatour</i> <i>Annexe : interview d'Emilie Valantin par J.F. Robert</i>	31
Les Planel, musiciens montiliens (de 1902 à nos jours) <i>D. Quet</i>	41
Montélimar et "son pays", aujourd'hui... demain... <i>A. Gerin</i>	47
Quand la poésie chante le nougat... <i>D. Courbon</i>	48
Montélimar, ville "méridionale", vue par son collègue (1922) <i>D. Courbon</i>	50
Nous avons reçu	51
Brèves / Courrier	52
La presse	54
Infos	56

"A Montélimar [...] dans le plus beau pays et sous le plus beau ciel du monde. Oh ! ces trois jours. J'ai dû les regretter quelquefois, il n'en est plus revenu de semblable" (Jean-Jacques Rousseau - Confessions - Livre sixième)



Les améliorations continuent

Johnny se shoote à la cocaïne ; vous pouvez prendre vos billets pour vous rendre sur la tombe de Diana dans le domaine des Spencer (95 F), ou aller déposer vos fleurs ou votre graffiti attendri au pont de l'Alma ; l'Académie Française se plaint auprès du Président de la République de l'audace des femmes ministres qui osent recourir à l'article féminin « sexué » : Madame la Ministre. Un demi-siècle après les lois anti-juives de Vichy, Maurice Papon répond de ses actes...

Autant d'affaires et bien d'autres qui échappent à Etudes Drômoises ; enfin pas tout à fait, car le passé rejoint souvent le présent et l'éclaire. C'est ainsi que notre numéro 3 de 1998, consacré aux années noires dans la Drôme, présentera un témoignage émouvant sur la confection de fausses cartes d'identité ainsi qu'une étude approfondie des camps d'internement de Crest et Loriol, car la Drôme, on l'a oublié, a eu ses camps d'internement.

Ce qui m'amène à vous parler de notre revue et des engagements que nous avons pris lors de l'A.G. de notre association en Novembre. Nous avons adopté un programme ambitieux, le programme PARIS, P comme prix et

publicité, A comme abonnements, R comme revue, I comme Internet et S comme sorties.

Nous avons décidé de maintenir nos prix tout en continuant l'amélioration d'Etudes Drômoises : vous pouvez constater dès ce numéro que la reliure n'est plus la même et que nous introduisons la couleur à l'intérieur. C'est un pari qui nécessitera pour couvrir les frais supplémentaires une campagne active d'abonnements et de vente au numéro.

Nous allons également améliorer le contenu en recourant davantage aux travaux et recherches universitaires et en diversifiant toujours plus les sujets afin de couvrir tout le registre de notre patrimoine local. Après Romans, c'est à Montélimar que nous donnons la vedette en mêlant histoire et vie culturelle moderne : les Planel, Emilie Valantin font déjà partie du patrimoine montilien et drômois.

Pour nos sorties fixées au Samedi 25 Avril et au Dimanche 27 Septembre - notez-le ! nous inaugurons une formule nouvelle : *Sur les pas de...* qui devrait nous conduire pour commencer dans le Sud du Département et en Ardèche.

Notre association, riche et fière de son passé, aborde sans crainte le présent pour mieux assurer son avenir. Formule ambitieuse, qui deviendra réalité si VOUS le voulez.

Votre Président.

PS : Avez-vous remarqué nos deux nouveautés ? Un luxueux hors-série numéroté consacré aux peintres de Mirmande avec une linographie originale en quatre couleurs signée de Pierre Palué, et des reliures pour conserver, comme elles le méritent, vos Etudes Drômoises.

Histoires ...

Au travail !

Monsieur le Ministre, Maurice Pic, avait invité les chefs de service du Département et ses propres collaborateurs au Conseil Général dans sa propriété de Châteauneuf du Rhône et leur avait promis en prime un solo de batterie (la batterie, c'était son hobby!). Il faisait bon, il faisait chaud ; l'herbe était douce, les vacances proches et l'heure était au farniente, sauf pour Monsieur le Ministre qui s'agitait, allait et venait, tournait en rond. Tout à coup, il apparut, les bras chargés de boules de pétanque et « suggéra » une partie. On lui obéit et Maurice Pic triomphant, se retournant vers les épouses des chefs de service, s'écria : « Enfin, je les ai mis au travail ! »



Photo Léon Sausset lors de la venue en 1982 au L.P. de Tain, d'Alain Savary, Ministre de l'Education Nationale. De gauche à droite le maire de Tain, M. Pic, M. Alloncle, le Préfet Mingasson, G. Gaud et A. Savary.

Histoire d'eau

Ne me dites pas que le titre manque d'originalité ; je le sais.

Les effectifs de cette école à classe unique fondaient comme neige au soleil, les parents préférant inscrire leurs enfants dans les communes voisines, ravies de voir leurs effectifs augmenter. Les délégués départementaux de l'Education Nationale, chargés de visiter les écoles, avaient fait un rapport alarmant sur l'état des lieux, qu'aucune femme de ménage, disaient-ils, ne nettoyait jamais. Une visite s'imposait. Nous n'avons pas été déçus : l'école méritait le détour. Selon l'expression des antiquaires, elle était restée dans

son jus (Jules Ferry) et ses peintures étaient garanties d'origine. Le calorifère imposant trônait sans grille de protection au milieu de la pièce et dans la cour, sous un abri de planches, un trou dans une dalle fendue répondait au nom de cabinet.

Le Maire nous reçut aimablement, nous offrit à boire après avoir très consciencieusement essuyé ses verres sur son pantalon de velours côtelé et nous dit : « Ben, vous savez, not'école, je l'ai toujours vue comme ça. (Pour sûr !...) et personne m'a jamais rien dit. Même que j'ai cherché une femme pour nettoyer mais j'en ai pas trouvé. Mais ça jamais été aussi propre, vu que deux fois par semaine, c'est moi qui passe et qui jette un seau d'eau dans le cabinet.»

Chrysanthèmes

Ce matin-là, Préfecture et Hôtel du Département disparaissaient sous les plantes vertes. Une véritable forêt végétale où les différents tons de vert se mariaient harmonieusement. On m'expliqua qu'il ne s'agissait ni d'une exposition horticole, ni de la journée annuelle de promotion de la plante verte, ni d'une dotation exceptionnelle du Ministère de l'Environnement, soucieux de compenser la disparition du lys maragon, mais de la visite d'un ministre, M. Anicet Lepors. Je m'en émerveillai moultement, comme aurait peut-être dit Rabelais.

Le soir même, revenu à la Préfecture, toutes les merveilleuses plantes avaient disparu. Je m'en étonnai moultement. On m'expliqua alors, non sans quelque commisération pour ma naïveté, que les Ministres ont certes droit aux plus beaux décors, mais rarement à la réalité vraie.

Je me dis aussi que si De Gaulle se plaignait d'inaugurer les chrysanthèmes, il arrivait aux chrysanthèmes d'inaugurer les Ministres.

Tout seuls

Le grand public s'est peu intéressé aux constructions scolaires et quand il s'y est intéressé, il en a surtout retenu les aspects négatifs : Pailleron, amiante, fissures.

Pourtant l'architecture des bâtiments scolaires en quelques années a complètement changé et l'ordonnancement traditionnel des écoles, les filles à

gauche, les garçons à droite et la Mairie avec le buste de Marianne au milieu, a disparu.

Pour les collèges, la décentralisation a été décisive. La Drôme a eu la chance - mais peut-être aussi la malchance - de disposer au moment de la décentralisation d'un parc de collèges plutôt en bon état et en nombre suffisant. Un seul collège a donc été construit, celui de Saint-Donat ; si bien que la Drôme, si elle dispose d'établissements fonctionnels et bien entretenus, doit se contenter de l'architecture parallélépipédique sans aucune imagination ni séduction qu'avait imposée l'urgence au moment où l'Etat construisait un collège par jour.

Pour les écoles, tout est parti des maternelles. Le développement de la préscolarisation - pratiquement de tous les trois ans et même d'une bonne partie des deux ans - en même temps que l'extension de la préscolarisation en milieu rural, a imposé de nombreuses constructions. Le département a bénéficié des compétences de ses inspecteurs du premier degré, au premier rang desquels Jeannine Quilghini a joué un rôle moteur (et national). Les innovations ont été nombreuses : à la structure longiligne avec un couloir desservant des salles uniformément rectangulaires, on a substitué une étoile rayonnante supprimant les surfaces inutiles des couloirs. On a mis les fenêtres à la hauteur des enfants (avant il ne fallait surtout pas qu'il puissent être distraits par ce qui se passait à l'extérieur !). On a osé des escaliers jusqu'alors réputés trop dangereux, créé des mezzanines, des coins au plafond à la hauteur des petits, remplacé le vert wagon ou le brun caca d'oie « peu salissants » des couloirs par des teintes pastel, aménagé un coin-feu et des jeux d'eau, réfléchi à du matériel (tables et chaises ergonomiques)... L'école primaire d'abord réticente - quand on apprend à lire il faut être sérieux - a suivi, en commençant par faire disparaître « les cabinets » qui dans la cour gelaient chaque hiver.

Vous allez me trouver bien sérieux et penser que je me prends au jeu en retrouvant mes vieilles lunes. Pas du tout. Je n'oublie pas que je raconte une histoire, même si je lui fais faire un détour.

Les réactions des Maires ont été parfois enthousiastes, parfois résignées et même grinçantes. Je me souviens de leur leitmotiv : « Ça a toujours été comme ça ; pourquoi changer ? Même qu'on ame-

nait la gamelle de not'repas et qu'on la faisait chauffer sur le poêle. » Mais, Monsieur le Maire, aujourd'hui vous avez bien chez vous un réfrigérateur, la télévision et le téléphone ; vous avez changé. « Oui, mais c'est pas pareil. Et puis c'est QUE CA COUTE ! Pourquoi que ceux qu'ont pas d'enfants, ils payeraient pour les autres ? » Pourquoi ? Je vous le demande.

Un jour, que nous expliquions au Maire d'une petite commune rurale qu'il serait préférable de séparer les enfants de 4 et 5 ans de ceux du cours préparatoire, de leur aménager une salle de classe et une salle de jeux et de recruter une femme de service - on ne disait pas encore ASEM - à mi-temps pour aider la maîtresse, il nous a regardés incrédule, puis magistral, nous a déclaré : « D'abord chez nous, nos gosses ils ont toujours pissé tout seuls. »

Montélimar... à suivre...

Montélimar est un "bon" sujet puisque le manque de place ne nous a pas permis d'accueillir deux articles déjà rédigés :

- l'un sur la vie quotidienne à Montélimar au début du 19^e siècle :

Et la lumière fut ! du nouveau dans l'éclairage public

Claude et Michel Seyve

- l'autre sur

Le château des Adhémar à Montélimar

Exemple original de résidence seigneuriale - contribution à l'Etude de l'architecture civile et militaire médiévale en moyenne vallée du Rhône.

Hervé-François Orband

Par ailleurs Marie-Claude Verrias projette de nous adresser deux articles :

- l'un sur le nougat,
- l'autre sur les dames de petite vertu dans le pays de Montélimar.

Nous programmerons la publication de ces articles dans de prochains numéros. (Probablement le numéro 1/1999 où ils seraient regroupés avec des articles concernant "la Drôme Méridionale")

Michèle Bois

Charpey, toujours !

Merveilleux et archéologie :
Du château de l'Epervier au village de Charpey

Charpey, décidément, a la vedette. Michèle Bois nous montre que Charpey n'est pas qu'une riche carte géologique à commenter par des étudiants en géographie (voir l'article de G. Mottet dans le numéro 3 / 1997) mais possède aussi un passé curieux. La désertion du château de l'Epervier et la formation des villages de Charpey et de Saint-Vincent-la-Commanderie apportent un complément à l'histoire de l'occupation humaine dans la région de contact entre le Vercors et la haute plaine de Valence déjà abordée par notre revue (numéros 2-3 et 4 / 1989)

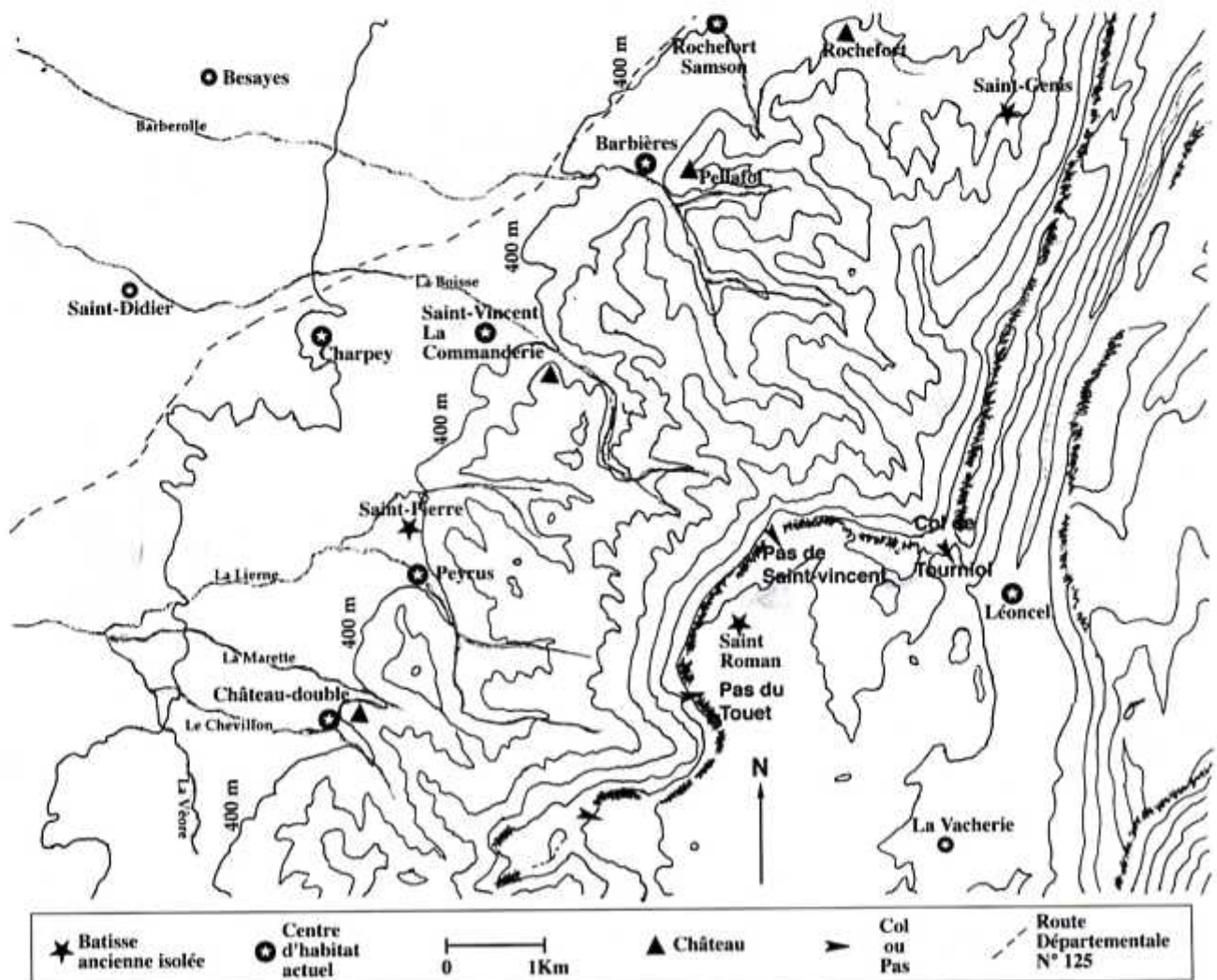


Figure 1 : Carte de la région de Charpey (M. Bois) - Equidistance des courbes de niveau : 100m - la courbe de 300 m passe à l'Ouest du village de Charpey et le sommet dominant la Vacherie, à l'Est, dépasse celle des 1400 m.

Les textes littéraires du Moyen-Âge concernant notre région sont relativement rares. Chacun peut toutefois citer quelques chansons de troubadours, des passages du grand récit épique de la Chanson de la Croisade Albigeoise, ou encore un roman dauphinois du XIV^e siècle, Paris et Vienne⁽¹⁾. Certains chapitres de "Divertissement pour un Empereur" du Livre des Merveilles de Gervais de Tilbury, moins connus, n'en sont que plus précieux⁽²⁾.

Gervais de Tilbury, Anglais de famille noble né vers 1155, s'était installé à Arles entre 1190 et 1220. Il avait fréquenté dans sa jeunesse l'Université de Bologne, où il avait acquis une solide formation de juriste, et il avait séjourné dans bien des villes italiennes, normandes et anglaises. C'était un familier de la cour des rois d'Angleterre et de Sicile ainsi que de l'Empereur Otton IV à qui il dédie son ouvrage. C'était un esprit curieux, scientifique peut-être - en tous cas par rapport à l'idée qu'on se fait habituellement de la mentalité des hommes du Moyen-Âge - et Jacques Le Goff le considère comme un "ethnohistorien avant la lettre"⁽³⁾.

Son texte, terminé probablement vers 1214, est une collection de courtes descriptions des "merveilles" qui ont retenu son attention, soit parce qu'il en a lui-même été témoin, soit parce qu'il a considéré que ses informateurs étaient de bonne foi. Il parle aussi bien de la qualité de l'eau d'un étang de Grande-Bretagne (n° 38) que des pâturages d'Égypte (n° 110) ou de la hauteur du mont Olympie (n° 33). Toutefois, êtres extraordinaires (lamies et dracs, n° 85) et miracles chrétiens (voile de Véronique, n° 25) ont aussi leur place dans ce livre dont la majeure

partie est consacrée au Royaume d'Arles. C'est, par ailleurs, un bon naturaliste : ainsi décrit-il de façon assez étonnante les phases de l'élevage du ver à soie - depuis l'incubation dans le corsage des dames et des jeunes filles jusqu'à l'ébouillantage du cocon - comme s'il s'agissait d'une pratique courante dans son entourage. On trouve chez lui la première mention du Mont Aiguille, invincible jusqu'en 1492 (n° 42), du gant de saint Césaire venu apporter un vent fertilisateur à Nyons (n° 34), ou encore de la tour de l'évêque de Valence au château de Livron où aucun veilleur ne peut passer la nuit (n° 20). **L'épisode de la dame du château de l'Épervier près de Charpey a retenu particulièrement mon attention dans la mesure où il met en scène des faits se rapportant à un habitat castral du Valentinois et à sa désertion en plein Moyen-Âge.**

"Il y avait aux confins du royaume d'Arles, dans l'évêché de Valence, un château appelé Epervier. La dame de ce château avait l'habitude bien enracinée de quitter l'église pendant la célébration de la messe aussitôt après l'évangile. Elle ne pouvait en effet supporter d'assister à la consécration du corps du Seigneur. Son mari, le seigneur du château, l'avait remarqué pendant de longues années, sans trouver, malgré ses recherches soigneuses, la cause de ce départ anticipé ; aussi, un jour de fête solennelle, au moment où la dame s'en allait à la fin de l'évangile, elle fut retenue de force par son mari et ses gens : dès que le prêtre prononça les paroles de consécration, la dame s'envola, enlevée par un esprit diabolique, en emportant avec elle une partie de la chapelle qui s'éroula. Elle ne fut plus

jamais revue dans le pays, mais la partie de la tour qui jouxtait la chapelle est encore debout pour témoigner des faits [...] Voilà pourquoi, par le péché de cette horrible femme, la chapelle s'éroula et elle-même s'évanouit entre les mains de ceux qui la retenaient ; le château, quant à lui, démolli par une sage décision, changea de lieu et de nom. Ses habitants furent transportés dans le château qui s'appelle Charpey"⁽⁴⁾.

En réalité, Gervais de Tilbury se sert de ce "fait tout à fait digne d'admiration, qu'il a recueilli auprès d'hommes d'une foi éprouvée et sincère" pour flétrir les hérétiques qui contestent la validité des sacrements divins, en particulier celui de l'eucharistie. René Chanaud a étudié ce texte en profondeur il y a quelques années⁽⁵⁾ et a démontré que ce récit s'inscrit dans un contexte de "propagande anti-péto-brusienne" au même titre que la représentation de la Cène ou de la Crucifixion au portail des églises⁽⁶⁾. Il le classe parmi "les *exempla*, ces anecdotes édifiantes dont les prédicateurs du XIII^e siècle prirent l'habitude d'égayer et d'illustrer leurs sermons". Il a pu vérifier aussi que les mentions topographiques reposaient sur la réalité du terrain, les faits dont il est question étant basés sur l'abandon d'un château du Valentinois, *castrum Espervei*, au profit d'un autre, *castrum Carpei*.

Les deux *castra* mentionnés dans ce texte sont aisément localisables à l'est de Valence, aux confins de la plaine et des premiers contreforts du Vercors. L'un, celui de Charpey, situé à environ 320 m d'altitude sur une petite éminence, domine de quelques dizaines de mètres le chef-lieu actuel

(1) Père Jean de la Croix-Bouton "Le roman historique Paris et Vienne" *Revue Drômoise*, T. 86, n° 454, décembre 1989, p. 583-592.

(2) Gervais de Tilbury, *Le livre des Merveilles, Divertissement pour un Empereur (Troisième Partie)* traduit et commenté par Annie Duchesne, préface de Jacques Le Goff, Paris, Les Belles lettres, 1992.

(3) LE GOFF (J.), "Une collecte ethnographique en Dauphiné au début du XIII^e siècle", dans *L'imaginaire médiéval*, Paris, 1985, p. 40-56.

(4) GERVAIS DE TILBURY, *Otia Imperialia*, III, 57, la dame du château d'Espervier, Traduction extraite de l'édition citée note 2, p. 68-70. Texte latin : "De dominica castri de Espervei" in LE GOFF (J.), *l.c.*, p. 46-48 (traduction p. 51-52) : "... Erat in regni Arelatensis finibus, episcopatu Valentino, castrum Espervei (ou Espervier) nomine. Hujus castri domina in assiduum consuetudinem duxerat, inter missarum solennia post evangelium, ecclesiam egredi. Non enim poterat consecrationem dominici corporis sustinere. Cum post multos annos id compertum vir ejus, dominus castri, habuisset, nec tantae praesumptionis causam sedulus investigator invenisset, in uno aliquo die solemniter finito evangelio, egrediens domina, per virum et clientulos ejus invita ac retinens detinetur, statimque sacerdote verba consecratoria proferente, domina spiritu diabolico levata avolat, partemque capellae secum in praecipitium ducens, nullatenus in partibus illis visa est. Sed et pars turris, cui capella innitebatur adhuc superstes rerum fert testimonium [...] Ecce, quod peccato pessimae illius mulierculae, de qua diximus, capella corruit, ipsaque inter manus tenentium eam evanuit sed et ipsum castrum saniore disruptum consilio sedem mutavit et nomen. Translati enim sunt incolae ad castrum, quod Carpei nuncupatur.

(5) CHANAUD (R.), "Le chevalier, la fée et l'hérétique. Une ancêtre valentinoise de Mélusine, la dame du château de l'Épervier", *Le Monde Alpin et Rhodanien*, 2^e et 3^e trimestre 1985, p. 31-53.

(6) M Desaye m'indique que l'on trouve des représentations de la Crucifixion à Die, de la Cène et de la Crucifixion à Condrieu, Champagne, Saint-Gilles du Gard et Saint-Pons de Thomières.

de la commune traversé par la route départementale n° 125 de Chabeuil à Saint-Nazaire-en-Royans. L'autre, celui de l'Epervier, qui était déjà en ruines du temps de Gervais de Tilbury, n'en est distant que de trois kilomètres à l'est⁽⁷⁾. Il se trouve aujourd'hui sur le territoire de la commune de Saint-Vincent-la-Commanderie, limitrophe de celle de Charpey dont elle n'a été séparée qu'en 1956.

"Le Château" est en effet le toponyme attribué par la *Carte Topographique* au 1/25 000^e de l'I.G.N. à la crête rocheuse qui commande l'accès à la reculée située en amont du village de Saint-Vincent, au contact du massif du Vercors. C'est déjà un secteur de montagne : la courbe de niveau des 400 mètres passe à l'est du village. La pente s'élève ensuite rapidement jusqu'à la croix érigée à plus de 570 m, à l'emplacement du château détruit, distant de l'église actuelle d'environ 800 m à vol d'oiseau. D'imposants fossés, nettement visibles depuis la plaine, même pendant les mois où la végétation est la plus dense, assurent la défense du côté sud, le seul qui soit facilement accessible. À l'est et au nord, des éboulis abrupts recèlent quelques gros fragments roulés de tuiles ou de briques. À l'ouest, un accès escarpé le long de la pente permet d'atteindre rapidement la plaine et le village actuel, au travers d'une passe dans le rocher.

Ce site est tout à fait comparable par sa structure à ceux qui ont été repérés dans les Baronnies, tels Autanne (commune de Vercoiran), Saint-Matthieu (commune de Sainte-Euphémie) ou encore Les Tours à Plaisians. Ce dernier site était décrit ainsi en 1424 : "Plaisians en Dauphiné est situé au sommet d'un rocher élevé, qui n'est pas accessible aux bêtes de somme, si ce n'est par un seul endroit au nord et là, au-dessus de la porte, se trouve une roche

abrupte que deux ou trois hommes peuvent défendre contre tous ceux qui veulent entrer : du côté sud, un seul accès par un escalier est difficile pour l'homme⁽⁸⁾. Ces établissements ont en commun d'occuper une crête calcaire et d'en utiliser au mieux les défenses naturelles. Mais cette adaptation au relief se rencontre ailleurs, comme par exemple au château du Mezenc (com-

mune de Chaudeyrolles) qui occupe un dyke volcanique sur les confins du Vivarais et du Velay⁽⁹⁾. Les sondages archéologiques qui y ont été récemment entrepris ont montré qu'il subsistait des couches d'habitat en place datant des X^e - XII^e siècles, là où l'érosion ne les a pas entraînés au bas des pentes.



Figure 2 : Vue générale du castrum Esperver prise depuis la plaine à l'est du village de Saint-Vincent-la-Commanderie : on distingue sur le sommet du rocher à droite l'échancrure du fossé sec. (Photo M. Bois)



Figure 3 : Vue des vestiges du castrum Esperver prise de l'extérieur du fossé creusé dans le rocher : la croix a été érigée sur une plate-forme qui marque l'emplacement d'un bâtiment disparu. (Photo M. Bois)

(7) BRUN-DURAND (J.) *Dictionnaire Topographique et Historique de la Drôme*, 1891, article "Eparvier(L)", montagne et quartier, commune de Charpey ; *Cartulaire de Léoncel*, n° 66 ; L'Esparver en 1202. Étymologiquement, il ne faut pas rapprocher ce toponyme du nom de l'oiseau, mais plutôt de l'adjectif latin *asper*, qui qualifie quelque chose de dur, pointu, raboteux et qui a donné le terme français "aspérité". Un château détruit des Baronnies porte un nom issu de la même racine : Esparron, commune de Rochegude.

(8) Traduction d'après le texte latin cité par CHEVALIER (abbé C.-U.-J.) *Choix de Documents historiques inédits sur le Dauphiné*, Lyon, 1874, p. 284.

(9) LAFFONT P.-Y., "Le château du Mezenc (Haute-Loire)", *Pages d'Archéologie Médiévale en Rhône-Alpes*, III, 1996, Lyon, p. 101-118.

